

Hebdo Canada

Ottawa
Canada

Volume 13, N° 12
le 20 mars 1985

Le transport en commun sur rail en expansion 1

M. Mulroney rencontre les dirigeants des Antilles 3

Un nouveau pôle magnétique 3

Le développement de l'industrie touristique 3

Télimon et l'administration de la ferme 4

L'emploi, souci majeur 4

Remède contre l'hypertension 4

Mise au point d'une nouvelle pile avec la France 5

Malgré le froid 5

Contrat avec le Gabon 5

Gaétan Boucher continue sur sa lancée 6

La chronique des arts 7

Championnats canadiens des étoiles glissantes 8

Le transport en commun sur rail en expansion

Sur un terrain de 195 hectares, situé à 20 kilomètres à l'ouest de Kingston (Ontario), s'élève une tour de contrôle entièrement automatisée à partir de laquelle des contrôleurs supervisent une voie d'essai de trois kilomètres pour les systèmes de transport en commun sur rail de conception classique et avant-gardiste. Les véhicules mis à l'essai comptent parmi les plus modernes du monde.

Cette voie et les installations d'essai et de recherche adjacentes, qui appartiennent à la Société de développement du transport urbain Limitée (SDTU), constituent un centre d'essai pour tous les systèmes mis au point par la société depuis sa création en 1973.

Cette société d'État ontarienne a été formée en vue de résoudre les problèmes d'embouteillage existant entre les principaux centres urbains et à l'intérieur même de ces centres. Ce genre de situation atteint un point critique dans la région d'Oshawa-Hamilton. Sachant que des problèmes semblables

existaient dans les grandes villes du monde, le gouvernement ontarien a cherché à concevoir des moyens de transport appelés à offrir une source d'exportations rentables.

Cette voie d'essai constitue la deuxième réalisation de la province dans le secteur du transport en commun électrique sur rail. Au tout début du siècle, l'Ontario avait encouragé et financé l'établissement d'une série de voies électriques radiales pour favoriser la vente de l'électricité produite par sa toute nouvelle commission hydro-électrique. Toutefois, victimes de vives contestations sur le plan politique et de la vogue croissante de l'automobile, les voies radiales ont connu des temps difficiles au cours des années 20 et, en fin de compte, la dernière voie reliant London et Port Sydney a été abandonnée. Or, c'est justement pour résoudre les problèmes causés par la prolifération de l'automobile que la SDTU a été créée.

La société a pour mandat de mettre au point, de faire homologuer et de rendre



La SDTU conçoit des systèmes de haute technologie qui seront aptes à satisfaire les besoins du transport urbain dans les décennies à venir.



Affaires extérieures
Canada

External Affairs
Canada

accessibles les systèmes et les services les plus perfectionnés afin que les municipalités puissent offrir des services de transport économiques et efficaces. Pour atteindre son but, elle investit dans la technologie, les installations et, surtout, s'efforce de recruter les spécialistes les plus compétents dans ce domaine.

Les autorails légers de conception canadienne qui remplacent les vieux tramways de Toronto (Ontario) comptent maintenant sur leur feuille de route des millions de kilomètres de service. L'autorail constitue l'élément de base des autorails articulés, actuellement à l'essai à Toronto; qui peuvent transporter deux fois plus de passagers que les véhicules courants. La Commission des transports en commun de Toronto a commandé 52 véhicules articulés et le comté de Santa Clara, en Californie, a conclu avec la SDTU un contrat pour l'achat de 50 véhicules semblables, au coût de cinquante millions de dollars. Une filiale de la SDTU, la Can-Car Rail Inc., fabrique des véhicules dans son usine de Thunder Bay, (Ontario), aux termes d'un accord conclu entre la SDTU et la Hawker Siddeley Canada Inc., ancien propriétaire de l'usine.

La première grande innovation technologique de la SDTU a été le système de transport urbain à capacité moyenne (STUCM), qui visait, comme son nom l'indique, à combler les lacunes des services à petite et à grande capacité fournis par les autobus et le métro.

Vancouver mise sur la technologie ontarienne

Expo 86, exposition universelle qui se déroulera du 2 mai au 13 octobre 1986 à Vancouver, aura comme thème « L'homme en mouvement ». L'exposition soulignera le centenaire de Vancouver, ainsi que le centième anniversaire de l'achèvement de la première ligne de chemin de fer transcontinental sur la côte ouest du Canada.

À Vancouver, le STUCM est connu sous le nom d'ALRT (transport en commun léger et rapide de conception avancée); il sera présenté à Expo 86 afin d'illustrer la technologie canadienne.

Conçu en vue de résoudre les problèmes d'embouteillage à Vancouver et d'assurer la liaison entre l'emplacement principal d'Expo 86, à False Creek, et le pavillon hôte du Canada situé à l'anse Burrard, juste à deux kilomètres du centre ville, l'ALRT allie les plus récentes techniques de commande informatisée des wagons aux autorails légers munis d'un moteur linéaire à induction (MLI).

Pour comprendre le fonctionnement du moteur linéaire à induction, il suffit de se représenter un moteur traditionnel posé à



Le système de transport urbain à capacité moyenne peut transporter de 5 000 à 25 000 passagers à l'heure.

plat. Le stator et son enroulement sont aplanis et fixés contre la partie inférieure du véhicule, et le rotor (rail de réaction du MLI) est placé horizontalement dans le sens de la longueur de la voie. La poussée ainsi produite est continue et le véhicule peut se déplacer. Le moteur linéaire à induction ne requiert ni transmission ni train d'engrenages lourds, car il fonctionne indépendamment des roues pour produire la poussée nécessaire. Il assure un freinage primaire, recyclant de l'énergie utilisée. Chaque véhicule comprend deux de ces moteurs, montés sous les bogies, qui sont alimentés par une source de CC de 600 volts, au moyen de deux rails (positif et négatif) et de frotteurs.

L'absence de moteurs tournants de traction et des transmissions nécessaires réduit la garde au sol. De plus, l'entretien des balais, des collecteurs et des paliers a été éliminé et la friction des roues sur la voie est moins grande; ceci augmente le rendement du système de propulsion aux passages à niveau. Enfin, autre caractéristique de ces autorails, les bogies à essieux auto-directeurs permettent de réduire encore davantage l'usure des roues et des rails en acier. Ces bogies sont également utilisés sur d'autres véhicules de transport en commun de la SDTU.

Le réseau ALRT de Vancouver, qui s'étend sur 21,4 km, n'entrera en service qu'en 1986, au moment de l'ouverture de l'Expo, mais les travaux de construction de la voie sont déjà bien avancés et les premiers véhicules, fabriqués aux fins de démonstra-

tion et d'essai, ont été expédiés de l'usine de la RailTrans, à Kingston (Ontario), après avoir été rodés au centre d'essai adjacent.

Pour répondre aux demandes des villes de Scarborough (Ontario) et Vancouver, qui respectivement veulent 50 et 114 véhicules, la RailTrans est en train d'augmenter son rythme de production de façon à livrer deux véhicules par semaine.

Technologie canadienne aux États-Unis

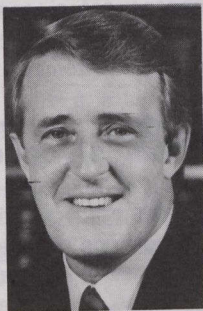
Pour l'établissement du premier système de transport urbain à capacité moyenne aux États-Unis, la SDTU doit concevoir une boucle surélevée d'une longueur de 4,7 kilomètres dans le centre-ville de Detroit et en gérer les travaux de construction. Ce réseau à sens unique, qui comptera treize stations, assurera le transport à une fréquence de 90 secondes par rame. Son entrée en service est prévue pour 1985. En ce qui concerne le matériel lourd de transport en commun, la SDTU a été choisie parmi d'autres grands concurrents (européens et asiatiques notamment) pour fournir 54 voitures de métro à la ville de Boston. Cette commande vient s'ajouter aux 126 voitures que la Commission de transport en commun de Toronto a commandées pour son métro.

Ayant obtenu plusieurs commandes au Canada et aux États-Unis, la SDTU est maintenant prête à s'attaquer à tous les autres marchés. Grâce à ses services de génier-conseil et à ses projets de recherche, elle est en train de se bâtir une excellente réputation sur bon nombre de ces marchés.

M. Mulroney rencontre les dirigeants des Antilles

Vivement apprécié par ses homologues du Commonwealth dans les Antilles, le premier ministre Brian Mulroney s'est engagé à faire entendre leur voix dans le monde.

« M. Mulroney a connu un vif succès auprès de nos collègues des Caraïbes et sa participation mérite une mention spéciale, » a déclaré le chef du gouvernement de la Jamaïque, M. Edward Seaga.



Brian Mulroney

Ce dernier a fait ce commentaire à l'issue d'une conférence qui a duré deux jours et réuni les chefs de gouvernements du Canada et des Antilles membres du Commonwealth.

M. Mulroney s'est dit favorable à l'abandon des tarifs douaniers canadiens touchant les vêtements, les chaussures et les cigares provenant des Antilles; le Canada participera à un comité d'étude sur cette question.

En ce qui concerne notre aide aux Caraïbes, M. Mulroney a fait savoir que celle-ci ne serait pas augmentée considérablement. Cependant, faisant état de la grande compréhension du Canada à l'égard des Antilles, il a ajouté que celui-ci, en dépit de ses propres difficultés, ferait des efforts pour maintenir les programmes d'aide économique.

Aux prises avec la récession et de graves problèmes d'endettement, plusieurs des îles souffrent d'inflation chronique, de chômage et de tensions sociales. De violentes manifestations ont d'ailleurs ébranlé la Jamaïque le mois dernier, à la suite de la hausse du prix des combustibles.

Rôle du Canada

Le rôle du Canada dans les Antilles est sans doute plus évident en Jamaïque, puisque la compagnie Alcan, qui y exploite des gisements de bauxite, est l'une des plus grandes entreprises de l'île, où elle jouit d'ailleurs d'un excellent prestige.

Le Canada fournit une aide annuelle de près de 27 millions de dollars à la Jamaïque, mais environ la moitié de la population de l'endroit dépend de coupons d'alimentation octroyés par le gouvernement du pays pour pouvoir prendre un repas par jour.

Si les discussions ont surtout porté sur les questions d'aide, certains sujets plus politiques ont été abordés. Les pays de la région sont divisés sur certains points, telle l'invasion de la Grenade par les Américains en 1983. Deux pays membres du Commonwealth ne participaient d'ailleurs pas à la rencontre.

MM. Mulroney et Seaga ont profité de ces échanges pour discuter de questions intéressantes les deux pays, en particulier du tourisme, de l'immigration, du transport et du développement pétrolier.

Un nouveau pôle magnétique

Une équipe de scientifiques canadiens a déterminé à nouveau l'emplacement du pôle magnétique, ce qu'on n'avait pas réussi à faire avec précision depuis 1973. Le pôle magnétique se situe actuellement à quelque 1 500 km au sud du pôle Nord géographique. La connaissance de son emplacement est importante, notamment en matière de navigation aérienne dans cette région du globe où l'aiguille des boussoles s'affole, rendant cet instrument totalement inefficace.

Déplacement vers le nord

Une équipe de géophysiciens du ministère fédéral de l'Énergie, des Mines et des Ressources a ainsi pu constater que le pôle magnétique s'était déplacé de 100 km vers le nord entre 1973 et 1984. Situé sur l'île de Bathurst en 1973, il se trouve actuellement entre cette île et celle du roi Christian, à environ 350 km au nord-ouest de Resolute Bay. En 1831, année où, pour la première fois, James Clark Ross en évalua la position exacte, le nord magnétique se situait beaucoup plus au sud, à environ 600 km du point actuel.

Le nord magnétique est dû à des courants électriques circulant dans le noyau semi-liquide de la Terre. L'intensité de ces courants varie, entraînant le lent déplacement du pôle magnétique. Selon les scientifiques, celui-ci avance chaque année d'environ 10 km vers le nord.

Le développement de l'industrie touristique

Au cours des cinq prochaines années, le gouvernement fédéral et le gouvernement du Québec consacreront cent millions de dollars afin de stimuler les investissements publics et privés dans l'industrie touristique québécoise, particulièrement dans les secteurs offrant le meilleur potentiel d'attraction sur les marchés internationaux.

C'est ce qu'ont annoncé, il y a peu de temps à Québec, MM. Tom McMillan, ministre d'État au Tourisme (Canada), Marcel Léger, ministre du Tourisme (Québec) et Jacques Brassard, ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche (Québec), lors d'une cérémonie marquant la signature de l'entente auxiliaire Canada-Québec sur le développement touristique. Le financement de cette entente quinquennale se fera sur une base paritaire.

Cette entente auxiliaire comporte cinq volets. Le premier vise le développement de nouveaux marchés pour les régions du Québec ayant une valeur touristique. Ainsi,

12 millions de dollars seront consacrés à des activités de commercialisation afin de renforcer l'image du Québec sur les marchés internationaux et d'en faire un lieu attrayant.

L'entente prévoit la création de nouveaux marchés touristiques, principalement dans le sud et le centre-nord des États-Unis, de même que la préparation de congrès internationaux, la commercialisation accrue de la chasse et de la pêche, la promotion d'événements spéciaux et de forfaits interprovinciaux sur les marchés européens, notamment de France et d'Angleterre.

Le deuxième volet permettra aussi d'accroître l'importance économique du tourisme au Québec et de favoriser l'aménagement de centres touristiques quatre saisons axés principalement sur le ski alpin. Une somme de 35 millions de dollars sera mise à la disposition des entreprises pour accélérer la construction et l'exploitation de stations de ski et ainsi augmenter, le nombre des installations récréo-touristiques

et des centres d'hébergement commercial.

Le troisième volet vise à aider les entreprises à réaliser des projets touristiques susceptibles d'attirer une clientèle nationale et internationale. Le budget affecté à ce secteur, et qui s'élève à 50 millions de dollars, permettra également l'implantation de nouveautés touristiques à caractère public ayant un effet d'entraînement sur les investissements secondaires.

Une somme de trois millions de dollars sera affectée à la réalisation de l'entente et d'études nécessaires pour élaborer et commercialiser des projets touristiques.

Enfin, les gouvernements ont convenu d'harmoniser et de coordonner leurs plans de développement et de marketing en matière de développement touristique.

Cette nouvelle entente auxiliaire permettra aux deux gouvernements de conjuguer leurs efforts et d'intensifier, au Québec, les retombées économiques du tourisme, particulièrement au niveau de la création d'emplois et du développement économique des différentes régions du Québec.

Télidon et l'administration de la ferme



Ministère des Communications

Le système canadien de télévision interactive, Télidon, s'applique à de nombreux usages, y compris le service Grassroots.

Pour gérer leurs affaires, de plus en plus d'agriculteurs nord-américains se tournent vers Télidon, le système d'information original conçu au Canada. Ce système vidéotex, mis au point par le ministère fédéral des Communications, propose à des milliers d'agriculteurs et d'entreprises une vaste gamme de données, de chiffres, de cartes et de services spéciaux.

Grassroots

Grassroots, premier service commercial issu du système Télidon, a été créé à Winnipeg en 1981 par la société Infomart de Toronto et la Manitoba Telephone System, avec l'aide du ministère des Communications. Aujourd'hui, ce service compte plus de 2 000 abonnés au Manitoba, en Saskatchewan et en Ontario, et il continue de s'étendre à d'autres régions. En collaboration avec Videotex America et trois coopératives agricoles, Infomart offre aussi le service Grassroots America dans les États du Delaware, de la Pennsylvanie et du Maryland. De plus, Grassroots California devrait entrer en service au cours des prochains mois.

Coûtant environ 15 \$ de frais d'inscription et de téléphone par mois, Grassroots permet aux agriculteurs d'avoir accès instantanément à des renseignements récents sur le cours du marché, renseignements que seuls les courtiers en valeurs et les marchands de denrées pouvaient obtenir jusqu'ici. Pour l'agriculteur, le fait de pouvoir connaître rapidement l'état des principaux marchés peut représenter une différence de centaines ou même de milliers de dollars dans la valeur de ses avoirs.

Plus de 40 000 pages d'information, de chiffres et de graphiques en couleur transmises par les services informatiques des marchés boursiers, des banques et des bureaux de météorologie sont traitées de manière à pouvoir être utilisées facilement puis envoyées par ligne téléphonique aux agriculteurs, dans les foyers et dans les bureaux. Les abonnés peuvent acheter ou louer un terminal Télidon ou encore utiliser le logiciel Télidon au moyen de leur ordinateur personnel.

Une gamme de services très variés

Les utilisateurs transmettent des données à l'ordinateur central, demandent plus d'information ou laissent des messages à d'autres abonnés. L'ordinateur central les aide à calculer les intérêts à payer, à composer des rations alimentaires pour animaux, à déterminer la quantité d'engrais à épandre selon les dimensions du terrain ou à vérifier leurs comptes en banque. Grâce à Grassroots, les agriculteurs gèrent leurs stocks et prévoient les produits nécessaires aux cultures et à l'alimentation des animaux. Ils se renseignent 24 heures sur 24 sur le prix des céréales, les prévisions des récoltes, le prix du bétail, la météo à court et à long termes à l'échelle mondiale et, de façon plus détaillée, à l'échelle locale pour les Prairies et l'Ontario. Des agences de publicité, des universités et des organismes du gouvernement fournissent des renseignements variés sur le prix des machines agricoles, les récentes découvertes en recherche agricole, le service de main-d'œuvre agricole et les types de semences. Dans un proche avenir, les utilisateurs au-

ront aussi accès à d'autres services bancaires électroniques pour régler leurs factures et effectuer des emprunts.

Le système vidéotex offre également des programmes d'actualité, d'information et de divertissement à l'intention de toute la famille. Comme le disait un abonné, « le service est si complet qu'il ne manque qu'une touche au terminal, celle qui ferait changer le temps ».

L'emploi, souci majeur

Il sera surtout question d'emploi au sommet économique national, prévu pour les 22 et 23 mars à Ottawa, a déclaré le ministre des Finances, M. Michael Wilson.

Le sommet devrait permettre aux Canadiens de voir sous une nouvelle perspective les options dont ils disposent pour améliorer la situation économique et engendrer la création d'emplois. Il fixera également des buts économiques et déterminera les moyens de les atteindre. Un comité consultatif de 25 membres représentant le patronat, les syndicats et divers organismes sociaux s'est déjà réuni à Halifax et a présenté une série de suggestions que M. Wilson a accueillies avec satisfaction. Les membres du comité devaient se rencontrer à nouveau à Vancouver, le 25 février. Le premier ministre Brian Mulroney doit assister aux principales délibérations de ce sommet.

Remède contre l'hypertension

L'Institut de recherches cliniques de Montréal (IRCM) aurait trouvé un remède pour combattre l'hypertension, une maladie qui affecte 20 % de la population mondiale.

Les chercheurs de l'IRCM, qui expérimentent ce remède dans les prochains mois, ont découvert que les oreillettes du cœur humain sécrètent une hormone permettant de contrôler la pression et le volume sanguin. Cette hormone, baptisée « ANF » (Atrial Natriuretic Factor), a en outre des propriétés diurétiques et natriurétiques importantes. Considérée comme une percée importante dans le monde médical, la découverte de cette hormone pourrait permettre de traiter l'hypertension, et, également, les maladies rénales, certaines formes d'œdème et les insuffisances cardiaques.

Il faudra environ cinq ans de recherches et de tests avant qu'il soit possible de commercialiser un médicament. On prévoit que la commercialisation d'un médicament manufacturé à partir de cette hormone engendrera des retombées économiques importantes.

Mise au point d'une nouvelle pile avec la France

Des équipes de chercheurs de l'Institut de recherche d'Hydro-Québec (IREQ), de Varennes (Québec), et de la Société nationale Elf-Aquitaine (SNEA), de France, ont uni leurs efforts de recherche depuis quelques années pour la mise au point d'une nouvelle pile, sorte d'accumulateur d'un genre nouveau qui fait appel à la technologie des polymères, ces minces pellicules de matières plastiques conductrices.

Destiné aux véhicules électriques et aux appareils électroniques ou domestiques et appelé ACEP dans le jargon des laboratoires, cet accumulateur à électrolytes polymériques offre une capacité de stockage d'énergie représentant de cinq à dix fois celle des accumulateurs traditionnels au plomb.

De plus, il a d'autres avantages. Il est léger, rechargeable, entièrement à l'état solide : en d'autres mots, il ne contient pas de matière liquide corrosive; enfin, il ne se décharge pas lorsqu'il n'est pas utilisé pendant une longue période.

Comment les ACEP sont-ils fabriqués ? Les accumulateurs à électrolytes polymériques sont en quelque sorte de minces « sandwichs ». L'électrolyte, qui sert à conduire les ions entre les électrodes, peut être une pellicule de polyoxyde d'éthylène. L'électrode négative est fabriquée avec du lithium et l'électrode positive, à partir de métaux de transition tels le sulfure de titane ou l'oxyde de vanadium. Le tout est recouvert d'un feuillard métallique collecteur de courant. Très mince,

le sandwich peut être enroulé et constituer une pile complète. Les polymères offrent une grande flexibilité et une bonne résistance mécanique qui favorisent la production de films minces de surface assez grande.

Hydro-Québec s'intéresse vivement aux accumulateurs à grande densité d'énergie tant pour les véhicules électriques que pour les appareils domestiques ou électroniques, y voyant un débouché important pour son électricité et une diversification de ses activités. Quant à l'utilisation des polymères, dérivés du pétrole, elle ouvre un marché intéressant pour la société Elf-Aquitaine. On estime être en mesure de commercialiser les nouvelles piles à partir de 1988.

Sur le plan de la fabrication industrielle, la filière tout solide par couches minces ne devrait pas rencontrer d'obstacles importants. De plus, les accumulateurs sont fabriqués à partir de matériaux abondants et ne présentent pas de problèmes de corrosion et de fuite d'électrolyte; on estime enfin qu'on pourrait les fabriquer à grande échelle à des coûts abordables.

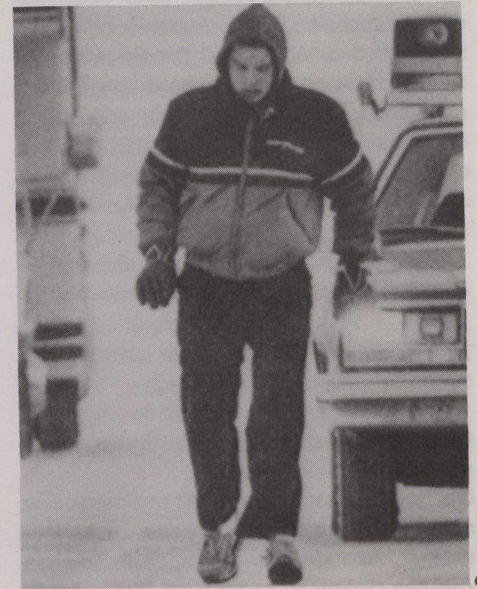
Dans le cadre des recherches sur les accumulateurs destinés à des véhicules électriques, des tests de laboratoire sur des cellules de faibles dimensions ont montré qu'on pouvait stocker une énergie de 110 Wh/kg (contre les 15 à 30 Wh/kg d'un accumulateur au plomb), ce qui est très encourageant.

Au cours des prochains mois, les équipes de chercheurs travailleront à améliorer ces

résultats et à les vérifier au moyen de prototypes de laboratoire de plus grande taille.

C'est à partir des résultats de laboratoire de ces premiers prototypes, qui doivent être disponibles cet été, que l'on décidera de poursuivre ou non la réalisation du projet et d'entreprendre la fabrication de prototypes précommerciaux. C'est un défi de taille que les chercheurs ont entrepris de relever avec enthousiasme.

Malgré le froid



Steve Fonyo

Bravant les froids de -30°C qui sévissent actuellement dans les Prairies, le coureur unijambiste Steve Fonyo parcourt de 15 à 27 km par jour dans sa course vers le Pacifique. Comme Terry Fox, autre victime du cancer, Fonyo traverse le Canada pour recueillir des fonds destinés à la recherche sur cette maladie. Amputé lui aussi d'une jambe, Fonyo a déjà franchi une plus grande distance que Fox. Il est déterminé à finir sa course à travers le Canada, à moins qu'il ne lui arrive la même chose qu'à Fox.

Contrat avec le Gabon

Un important manufacturier canadien de turbines hydroélectriques, Barber Hydraulic Turbine Inc., a octroyé un contrat de deux millions de dollars à la société TecSult International Itée, de Montréal, pour la livraison de petites génératrices à la République du Gabon. À titre d'entreprise offrant des services d'experts conseils, TecSult a déjà signé des contrats avec le Gabon pour des projets d'installations de contrôle des eaux et des travaux d'électrification rurale.



Les accumulateurs à électrolytes polymériques, ACEP, se présentent sous forme de minces « sandwichs » de pellicules très minces. On peut enrouler cet assemblage et en faire une pile complète.

Gaétan Boucher continue sur sa lancée

Gaétan Boucher poursuit cette année son incroyable marche triomphale : en janvier à Davos (Suisse), il a remporté deux victoires internationales en deux semaines.

Après ses victoires dans le 500 m (37,92 s) et le 3 000 m (4 min 20,2 s), Boucher a été sacré champion de la compétition après une magistrale performance en 1 min 55,08 s dans le 1 500 m qui lui a permis de surpasser Heiko Scandolo (1 min 59,33 s) de 4,25 s.

En réalisant ce temps dans des conditions pénibles, il a réussi à améliorer son record canadien de 1 min 55,40 s, record obtenu en 1981 dans de meilleures conditions, et n'a pas perdu une seule compétition depuis février 1983. Il a d'ailleurs déclaré : « Je patine plus fort et plus rapidement que jamais. Je suis en pleine progression. »

Lors de ces championnats, Boucher a en effet totalisé 165,444 points contre 167,644 pour Heiko Scandolo et 168,329 pour Christian Emminger, se plaçant troisième au classement général.

Championnats du monde « toutes distances »

Gaétan Boucher a encore fait des merveilles récemment dans le 500 m des Championnats du monde de patinage de vitesse « toutes distances », qui avait lieu à Hamar (Norvège). Non seulement il a gagné la médaille d'or, mais il a rogné 22 centièmes de seconde au record que détenait l'Américain Eric Heiden, héros des Jeux olympiques d'hiver de Lake Placid.

Boucher a terminé le 500 m en 38,00 s,

par un temps glacial de -10°C , devant environ 10 000 Norvégiens qui ne lui ont pas ménagé acclamations et applaudissements. Le champion mondial du sprint et double médaillé d'or des Jeux de Sarajevo avait fière allure sur la plus haute marche du podium entre les Soviétiques Oleg Bozjev (actuel titulaire mondial « toutes distances ») et Viktor Sjasjerin. Boucher a devancé le premier de 49 centièmes de seconde et le second de 82.

« C'est vraiment encourageant à une semaine du Mondial du sprint. Je m'attendais à gagner cette médaille d'or, mais pas avec une avance aussi confortable. Le 500 m est ma meilleure distance cette année, » déclarait-il. Il est arrivé par ailleurs 28^e au 5 000 m en un temps relativement lent de 7 min 34,63 s, ce qui le place au 11^e rang à cette compétition mondiale qui n'est pas sa spécialité et où s'affrontent 33 concurrents. Selon lui, les sept ou huit premiers tours se sont bien déroulés, mais les trois ou quatre derniers ont été assez difficiles. Les conditions atmosphériques ne se prêtaient pas à de meilleurs temps. L'entraînement est différent et Boucher n'a pas la technique pour la longue distance.

En ce qui concerne la compétition du 1 500 m, Gaétan Boucher s'est déclaré déçu parce qu'il pensait vraiment pouvoir la remporter. Toutefois, il était content de la médaille de bronze; selon lui, il l'a gagnée en patinant de façon satisfaisante, malgré quelques petits problèmes techniques.

À la suite de sa médaille d'or dans le 500 m, sa 28^e place au 5 000 m et sa médaille de bronze au 1 500 m, Boucher

occupait le septième rang au classement général, laissant 26 spécialistes de la longue distance derrière lui... et il a agi sagement en suivant le conseil de son entraîneur Jack Walters de se retirer de l'épuisante épreuve de 10 000 m.

Lors de ces championnats du monde, la Fédération de patinage de vitesse de la Norvège a honoré Boucher en le proclamant le patineur de vitesse de l'année 1984, surtout en raison de sa victoire (par un centième de seconde) devant le Soviétique Sergei Khlebnikov, lors des Championnats du monde de sprint.

Le succès de Boucher stimule la relève

« Gaétan Boucher a donné de nouvelles dimensions au patinage de vitesse. Avant ses succès de Sarajevo et de Trondheim l'an dernier, c'était déjà un grand sport en Europe, mais un sport tout à fait méconnu au Canada, » a confié à la *Presse Canadienne* le vice-président des programmes avancés de l'Association canadienne de patinage de vitesse amateur.

Steve Pidsosny évalue à plus de 800 000 \$ l'investissement du gouvernement fédéral cette année pour la mise en valeur du patinage de vitesse, la plupart de cette somme étant consacrée à une trentaine de patineurs exceptionnels, garçons et filles.

Sous l'effet de l'enthousiasme suscité par les performances de Gaétan Boucher, le sport progresse au pays. On compte de nouvelles inscriptions auprès de l'association qui compte quelque 2 500 membres, dont la moitié provient du Québec.

Une fois que l'on disposera de l'anneau de vitesse de Sainte-Foy, qui sera terminé en automne, et de celui qui sera construit à Calgary pour les Jeux olympiques de 1988, on pourra rendre la pratique de ce sport plus facile pour les jeunes athlètes. Actuellement, ils doivent passer chaque année plusieurs mois en Europe, dans un contexte social différent, loin de leurs proches et de leurs écoles. Avec des anneaux de vitesse au pays, nos plus grands espoirs pourront aller rendre visite à leurs parents plus régulièrement et s'inscrire à l'université Laval de Québec ou à l'université de Calgary.

M. Pidsosny croit qu'au Canada et dans le monde en général, l'avenir s'annonce prometteur pour le patinage de vitesse, en particulier pour le patinage de vitesse en salle.

Maintenant que le Comité international olympique a accepté le principe de présenter le patinage de vitesse à l'intérieur en sport de démonstration à Calgary en 1988, il faut s'attendre à ce que cette discipline fasse partie intégrante des Jeux olympiques d'hiver de 1992.



Boucher a remporté la médaille d'or du 500 m des championnats du monde « toutes distances ».

Jacques et novembre, un hymne à la vie



Pierre Crépo

François Bouvier (à gauche) et Jean Beaudry.

En 72 minutes de pure émotion et de simplicité, Jean Beaudry et François Bouvier auront réussi l'impossible tour de force de chanter la vie en tournant la mort en direct. Dans le film *Jacques et novembre*, un jeune homme dans la force de l'âge découvre qu'il est atteint d'une maladie incurable. Il entreprend de faire son « vidéojournal » tandis qu'avec son ami Denis, il tourne parallèlement le film de sa vie.

Dans ce film presque documentaire, on passe donc des images floues du petit écran sur lequel Jacques livre ses impressions, aux retours vers l'enfance tournés en 8 mm et aux instants de vie captés en 16 mm par le film qui se fait. Du symbole percutant de l'arbre seul au milieu d'un champ à la confection des croquignoles de maman, en passant par les étapes d'une vie filmées au gré des rues grouillantes d'enfants, d'adolescents, de couples qui s'aiment, la vie se profile telle quelle, sans artifice. C'est la vie que, avec Jacques, nous essayons de saisir, de palper, de goûter, pour en retenir toute la saveur jusque dans ses plus humbles manifestations.

En se livrant sans retenue, en racontant sans pudeur, mais sans exhibitionnisme, ses amours, ses échecs, ses peurs, ses souvenirs, en vivant ouvertement sa révolte et sa résignation, sa joie, sa nostalgie, Jacques nous bouleverse, mais sans attirer la pitié, sans que nous ayons le sentiment d'être des voyeurs, parce qu'avec lui, nous découvrons l'importance et la beauté de la vie. Jacques va mourir. Mais ce n'est pas sur la mort que nous pleurons vraiment, c'est

surtout sur ce qui n'est plus, sur le passé.

Ce film touchant fait rire, pleurer et sourire tout à la fois. La scène pendant laquelle Jacques fait le bilan mathématique de sa vie est savoureuse : il découvre combien de temps, en jours, mois et années, il peut avoir passé, en 31 ans de vie, à dormir, à travailler, à manger ou à faire l'amour. D'autres scènes imposent le recueillement, comme celle où un travelling lent nous montre les plantes de Jacques qui ont toutes un prénom, ou les images de la vente, cruel instant de détachement, où Jacques se débarrassera de tout pour financer le film.

Plus encore que l'éloge de la vie qui se découvre à travers la mort de Jacques, le film trace un portrait précis d'une génération, de la société québécoise, met en lumière ses valeurs, décrit ses mœurs, la famille traditionnelle, les relations père-fils, la nouvelle vie de couple. C'est la finesse des dialogues et le choix méticuleux des images qui expliquent ce que l'humain est intrinsèquement.

Bien sûr, le cri que lancera Jacques, comme un animal blessé, hantera la mémoire et cette tragédie de la mort qui vient lui voler sa vie alors qu'il se dressait sur la terre comme un arbre fort, bouleversera. Mais ces images de la vie qui s'enchaînent comme les notes d'un arpegge continuent de résonner harmonieusement dans l'oreille. Tout à la fin du film, quand un Jacques pâle, émacié, versera d'un geste tendre et amoureux, de l'eau sur ses plantes, la vie, malgré tout, aura le dernier mot, la vie qui brille dans ces petites gouttes d'eau comme des larmes de joie, de nostalgie, d'espoir.

Au service des mélomanes

Le Centre canadien de la Musique (CMC), véritable « instrument » au service des mélomanes canadiens, mais aussi étrangers, fête ses 25 ans. Fondé en 1959 par le Conseil canadien de la musique, le centre a pour objectif de promouvoir la musique des compositeurs canadiens. Il a créé des bureaux régionaux à Montréal, Vancouver, Calgary et, tout récemment, il a ouvert un centre régional en Ontario. Son siège social se trouve à Toronto, dans une maison ancienne spécialement réaménagée pour la conservation de documents écrits et de bandes sonores : la maison Chalmers, du nom de deux mécènes des arts, Floyd et Jean Chalmers.

Le centre met à la disposition du public une collection de plus de 7 000 partitions canadiennes (certaines inédites) de musique pour orchestre, opéras, musique de chambre, œuvres chorales et vocales, musique pour clavier et œuvres didactiques. Un jury de cinq compositeurs choisit les nouveaux compositeurs-associés, dont les œuvres font alors partie de la bibliothèque du CMC. Les compositeurs de rock, de musique populaire, de musique de film ou de théâtre n'y sont pas admissibles car ils ont accès à des marchés très lucratifs.

Le centre édite et diffuse les œuvres

De plus en plus connus à l'étranger comme au Canada, les albums Centredisques font partie des grandes réalisations du CMC. Il s'agit d'une série de disques de musique composée et interprétée par des artistes canadiens. La série, réalisée en collabora-



Le Centre canadien de la musique.

tion avec Radio-Canada, comprend déjà 18 albums, parmi lesquels *Folia*, ensemble d'œuvres pour instruments à vent, *Kuyas*, récital de chants Roxolana Roslak, et *Viola Nouveau*, avec Rivka Golani-Erdesz.

Un service de vente par correspondance permet à un nombre de plus en plus grand de bibliothèques, d'écoles et d'autres organismes ou de particuliers de recevoir les Centredisques à l'extérieur du Canada. Pour ne donner qu'un exemple, Radio-Danemark est devenu un client de cette série qui, par ailleurs, a reçu un accueil excellent de la critique étrangère. Le Centre de musique canadienne offre gratuitement aux écoles, aux bibliothèques et à tous ceux qui en font la demande, de la documentation (brochures et petits disques) sur nos compositeurs et

sur leur musique. Il répond aux demandes de renseignements provenant de particuliers, de corporations, des conseils des arts et des gouvernements du monde entier.

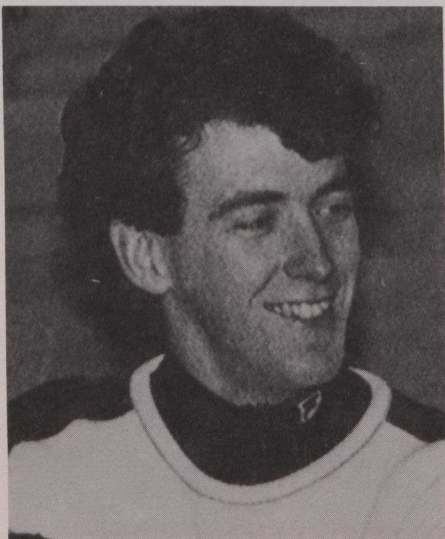
Le CMC collabore avec l'industrie de la radio et de la télévision, avec les institutions et associations d'enseignement et avec les centres de musique des autres pays. Il prend part aux activités culturelles internationales organisées par l'entremise d'agences gouvernementales telles que l'office des tournées du Conseil des arts du Canada et le ministère des Affaires extérieures. Enfin, il est un partenaire actif dans les échanges internationaux dans le domaine de la musique nouvelle et un membre de la section canadienne de la Société internationale pour la musique contemporaine.

Championnats canadiens des étoiles glissantes

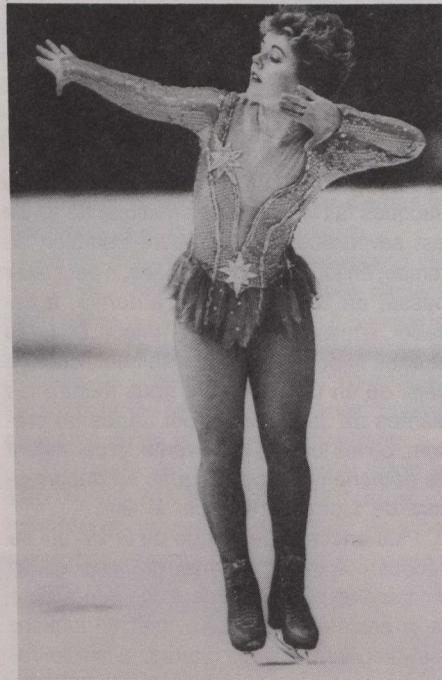
Brian Orser, champion canadien de patinage artistique senior pour la cinquième année consécutive, a fait partie de la délégation nationale de 15 membres qui s'est rendue aux championnats mondiaux de Tokyo.

Médaillé d'argent des Jeux olympiques de Sarajevo et du championnat du monde, Orser apparaissait plus que jamais comme étant le principal concurrent du Soviétique Alexander Fedaeiev pour ces championnats.

Classé premier, Brian Orser suivait l'Américain Scott Hamilton au classement mondial de 1984. Celui-ci est depuis devenu patineur professionnel. Lors du cinquième championnat, qui a eu lieu récemment au Colisée de Moncton (Nouveau-Brunswick), Orser a tenu 6 800 spectateurs en haleine en effectuant une éblouissante démonstration en figure libre. Il a obtenu sept notes parfaites



Brian Orser a obtenu sept fois une note parfaite lors des championnats canadiens de patinage artistique.

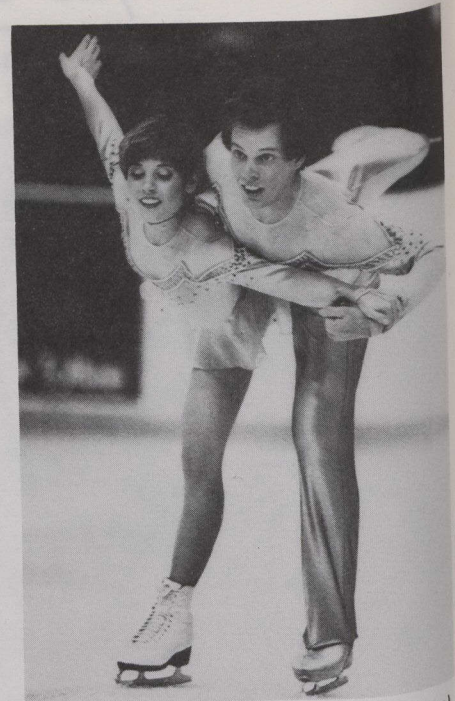


Elizabeth Manley a obtenu la médaille d'or.

de 6,0 points et sept autres de 5,9 points.

Neil Paterson, de Vancouver-Nord, et Gordon Forbes, de Brockville, respectivement deuxième et troisième, se sont également classés pour participer aux championnats mondiaux.

Quant au championnat féminin de patinage artistique canadien, c'est Elizabeth Manley qui l'a remporté en dépit d'une poussée de Cynthia Coull dans les épreuves libres. Originaire d'Ottawa, Elizabeth Manley, a été devancée par Coull, de Greenfield Park (Québec), dans la finale libre, mais elle avait accumulé suffisamment de points pour mériter le titre dans l'ensemble. Coull a obtenu la médaille d'argent et Charlene Wong, de



Cynthia Coull, de Greenfield Park (Québec), est devenue la première patineuse canadienne en 30 ans à participer à deux épreuves des championnats mondiaux. On la voit en compagnie de son partenaire Mark Rowson.

Pierrefonds (Québec), la médaille de bronze. La Québécoise Cynthia Coull, âgée de 19 ans, a participé à deux épreuves lors des championnats mondiaux de Tokyo, soit dans les catégories féminin et couple. C'était la première fois en 30 ans pour le Canada qu'un tel exploit était accompli.

Dans la catégorie danse, Tracy Wilson, de Port Moody (Colombie-Britannique), et Robert McCall, de Halifax (Nouvelle-Écosse), ont remporté leur quatrième titre national consécutif. Ils ont dominé les trois épreuves de la compétition avec un tel brio que la foule leur a accordé une ovation.

Karyn et Rod Yarossino de Calgary se sont rendus également au Japon, ainsi que Cynthia Coull et Mark Rowson.

Hebdo Canada est publié par la Direction générale des affaires culturelles et de l'information, ministère des Affaires extérieures, Ottawa K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence en indiquant la source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée si vous vous adressez à la rédactrice en chef, Annie Taillefer.

This publication is also available in English under the title Canada Weekly.

Algunos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título Noticiero de Canadá.

Alguns artigos desta publicação são também editados em português sob o título Notícias do Canadá.

Canada

ISSN 0384-2304